F.R.
F.F.C.2.
16753
Cadre
FF.C
19814

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 nivôse an 3,

PAR INGRAND, représentant du peuple,

De la dépense faite pendant les différentes missions qu'il a remplies par ordre de la Convention nationale et de ses comités, depuis le 28 août (v. s.), *an 2, jusqu'au 18 fructidor dernier;*

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

REÇU de la trésorerie avant de partir de Paris, le 28 août (v. s.), pour faire mettre à exécution les lois des 14, 16 et 23 dudit mois, six mille livres, ci . . 6000liv.

Dépensé ladite somme pour me rendre de Paris à Indre-libre et à Guéret, chefs-lieux des départemens de l'Indre et de la Creuse, pour parcourir les différens districts de ces deux départemens, et y prendre les mesures de sûreté générale et de salut public qui m'étoient prescrites; pour frais d'impression, paiement de secrétaire; et pour un voyage à Limoges, afin d'y faire mettre à exécution un arrêté du comité de sûreté générale, ci. 6000

THE NEWBERRY
LIBRARY

Reçu du payeur-général du département de la Vienne, à trois époques différentes, neuf mille livres, dont trois mille livres le 20 nivôse, trois mille livres le 8 germinal, et pareille somme le 5 prairial, ci . . . . . 9000 liv.

Dépensé lesdites neuf mille livres pendant le temps qu'a duré ma mission soit dans le département de la Vienne, soit dans ceux des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Loire inférieure, soit pendant le premier mois de ma mission près l'armée de l'ouest, tant pour paiement de secrétaire, frais d'impression et autres dépenses relatives aux mesures de salut public et de sûreté générale dont j'étois chargé dans lesdits départemens et près l'armée de l'Ouest, que pour frais de voyage, m'étant transporté deux fois dans les districts du département de la Vienne, deux fois aux chefs-lieux des départemens de la Vendée et des Deux-Sèvres; pour un voyage de Niort à Nantes, résidence à Nantes et retour de Nantes au quartier-général de l'armée de l'Ouest, voyage à Tours et à Paris auprès du comité de salut public, d'après un arrêté signé Bourbotte, Garnier (de Saintes) et Ingrand, pris à Tours le messidor, ci . . 9000

Reçu à Paris du comité des inspecteurs du palais national, le 14 messidor, pour me rendre au quartier-général de l'armée de l'Onest, la somme de trois mille livres, ci . . . . . 3000 liv.

Dépensé lesdites trois mille livres reçues le 14 messidor, pour retour de Paris au quartier-général de l'armée de l'Ouest, établi à Niort; pour voyage à Nantes, et inspection des camps et cantonnemens de l'armée de l'Ouest; pour paiement de secrétaire, frais d'impression et autres dépenses relatives à mes opérations près ladite armée depuis le 15 messidor jusqu'au 15 fructidor, et pour mon retour du quartier-général de l'armée de l'Ouest à Paris, où je suis arrivé le 18 fructidor dernier, ci 3000

TOTAL.

Reçu.	18,000 liv.
Dépensé	18,000 liv.

Depuis le 28 août (v. s.) jusqu'au 18 fructidor dernier, époque de ma rentrée à la Convention nationale,

J'ai remis à la commission les voitures qui m'avoient été fournies, et j'ai laissé à mes collègues Guyardin et Dornier, actuellement employés à l'armée de l'Ouest, les chevaux qui m'avoient été nécessaires près ladite armée.

Je n'ai imposé aucune taxe révolutionnaire, ni reçu aucun don patriotique.

Paris, 15 pluviôse, an 3 de la République française, une, indivisible et démocratique.

Signé, INGRAND.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse, an III.

Ohio 272